

Les activités
du Service de la Faune
District de l'Outaouais 1973.

par

Richard Chatelain, Biologiste
Chef du district de l'Outaouais.

Avril 1974

Table des matières.

Avant-Propos.....	1
Description du district.....	2
Personnel.....	3
Locaux.....	7

TRAVAUX EFFECTUES EN FAUNE AQUATIQUE

1. Diagnose écologique.....	9
A- Parc Papineau-Labelle.....	9
B- Parc de La Vérendrye.....	10
C- Lacs publics.....	10
2. Recherches sur les frayères.....	11
a) Dates de fraye.....	11
b) Aménagements.....	13
3. Accessibilité aux plans d'eau.....	15
4. Statistiques de pêche dans les parcs et réserves.....	16
5. Ensemencements.....	18
6. Dosage hivernal des qualités physico-chimiques de l'eau.....	19

TRAVAUX EFFECTUES EN FAUNE TERRESTRE

1. Petits gibiers.....	20
a) Sauvagines.....	20
b) Gélinothe.....	20
2. Chevreuils.....	22
3. Orignal.....	25

ENQUÊTES ET TRAVAUX DIVERS

1. Appels de service.....	26
2. Etude de demandes de permis.....	27
3. Information et publicité.....	27
4. Congrès, réunions, symposiums.....	28

<u>CONCLUSION</u>	31
-------------------------	----

Liste des rapports.....	32
-------------------------	----

Annexe I: Liste des Ensemencements.....	I
---	---

AVANT-PROPOS

Nous soumettons avec plaisir le rapport des activités et des travaux effectués par le personnel du district de l'Outaouais au cours de l'année 1973.

Nous avons réalisé cette année au moins un des objectifs fondamentaux que nous nous étions fixés l'année précédente c'est-à-dire procéder à des aménagements physiques d'habitat, une des raisons d'être du Service de la Faune.

Les autres réalisations de l'année 73 s'inscrivent dans le cadre de gestion de la faune: nous croyons avoir accompli des progrès marqués dans ce domaine, grâce à l'expérience grandissante de notre personnel, à la collaboration de plus en plus étroite du personnel des autres services de notre ministère dans le région et aussi grâce à l'appui formidable qui nous a été accordé par la Direction.

DESCRIPTION DU DISTRICT.

Le territoire soumis à la juridiction du Service de la Faune, district de l'Outaouais n'a pas subi de modification en 1973. Aussi, nous avons encore eu à déplorer cette année certains manques de communication entre les trois services présents dans la région, dû au fait que les territoires ne correspondaient pas.

Il serait donc souhaitable que dans un avenir prochain ces territoires soient rendus conformes entre eux et aussi avec les régions administratives tel que proposé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et adopté par l'ensemble des autres ministères dans la région.

Avec l'événement de la Conférence Administrative Régionale de l'Outaouais, les contacts devienent de plus en plus fréquents avec les coordonnateurs régionaux des autres ministères, et nous sommes tous persuadés que la coordination des efforts au niveau régional serait grandement facilitée par la conformité des territoires.

PERSONNEL

Pour l'année 1973, nos effectifs ont été encore répartis en quatre équipes formées chacune d'un biologiste, de deux techniciens et d'un étudiant pendant l'été.

Cette hiérarchie permet une délégation de responsabilités et de pouvoirs du chef de district aux biologistes chefs d'équipe. Les équipes ainsi formées, sont rattachées à une portion du territoire, et sont responsables de projets particuliers, réparties selon les compétences et les intérêts des chefs d'équipe. Le matériel de travail est aussi réparti entre les équipes.

La réunion hebdomadaire des chefs d'équipe lundi matin constitue le lien nécessaire et apprécié entre les chefs d'équipe et avec le chef de district. Nous avons pu apprécier cette année les résultats positifs de cette méthode de travail:

1. meilleur esprit d'équipe.
2. meilleur entretien de l'équipement et des véhicules.
3. plus grande efficacité du personnel à cause d'une meilleure spécialisation.
4. meilleure préparation des chefs d'équipe à la relève éventuelle du chef de district.

Voici donc la liste du personnel rattaché au district de l'Outaouais pour l'année 1973:

Equipe (1):

- Michel Bélanger, biologiste responsable du comté et du Parc Pontiac. Spécialisé en faune terrestre. Responsable de la gestion du cerf de Virginie dans le district de

de l'Outaouais.

- Pierre Gagnon, technicien de la faune.
- Jules Roy, technicien de la faune depuis le 5 décembre 73.
- Claude Marceau, technicien de la faune jusqu'au 31 août 73.
- Gilles Houle, étudiant du 10 mai au 15 août 73.
- James Pearson, étudiant du 18 juin au 24 août 73.

Equipe (2):

- Denis Chapleau, biologiste.
Responsable des comtés de Papineau et de Gatineau. Spécialisé en faune aquatique. Responsable des études de frayères, des ensemencements, des recensements de pêche et des statistiques dans les parcs.
- Jean-Marie Lafrance, technicien de la faune.
- René St. Jacques, technicien de la faune.
- Jean-Marc Lalonde, étudiant du 4 juin au 15 août 73.

Equipe (3):

- Jean Dubé, biologiste occasionnel, projet A.R.D.A. jusqu'au 29 mars 73.
- Gaston Larouche, biologiste occasionnel projet A.R.D.A. à partir du 7 mai 73.
Responsable des travaux en faune aquatique dans le parc Papineau-Labelle. Responsables de l'inventaire et de l'exploitation du petit gibier et des animaux à fourrure.
- Jean-Jacques Dubois, technicien occasionnel projet A.R.D.A.
- Mario Parent, technicien de la faune à partir du 27 août 73.
- Hélène Marchand, technicienne de la faune jusqu'au 23 mars 73.
- Michel Dorais, étudiant du 10 mai au 15 août 73.

Equipe (4):

- Raymond Lemyre, biologiste.
Responsable du parc de La Vérendrye. Spécialisé en faune terrestre. Responsable de la gestion du cheptel d'originaux du district de l'Outaouais.
- Jacques Bouvier, technicien de la faune en congé sans solde pour étude de perfectionnement à partir du 25 septembre 73.
- Raymond Chartier, technicien de la faune.
- Jean Benoit, étudiant du 10 mai au 15 août 73.
- Louis Vachon, étudiant du 26 juin au 31 août 73.
- Charles Bolduc, technicien de la faune, occasionnel à partir du 9 octobre 73 (pour remplacer Jacques M. Bouvier).

Equipe (5):

- Richard Chatelain, biologiste, chef du district de l'Outaouais.
- Royal Latreille, agent de bureau.
- Bernice Lachapelle, sténographe jusqu'au 30 octobre 73.
- Andrée Cantin, sténographe occasionnelle à partir du 11 décembre 73.
- Hélène Leblond, dactylographe occasionnelle du 9 au 27 avril 73.
- Victor Céré, ouvrier occasionnel du 29 septembre au 23 octobre 1973.
- Gérald Godin, ouvrier occasionnel du 27 septembre au 7 novembre 73.
- Florent Lafrenière, menuisier occasionnel du 25 au 28 septembre 73.
- Roger Clément, ouvrier occasionnel du 25 au 29 septembre 73.
- Edward St. Jacques, ouvrier occasionnel du 25 au 29 septembre 73.

- Oscar Lacroix, ouvrier occasionnel, du 24 juillet au 17 septembre 73.

Avec tout le personnel technique responsable des travaux sur le terrain, nous nous considérons très bien équipés pour remplir le rôle qui nous a été confié dans le territoire sous notre juridiction. Cependant, au niveau du personnel de soutien, à cause de l'augmentation considérable du travail clérical engendré par l'augmentation de l'efficacité des équipes et de l'extension de nos services au public et tenant compte du travail administratif supplémentaire dévolu à notre agent de bureau à cause de l'implantation du Secrétaire administratif régional il faudrait créer un poste de secrétaire rattaché au chef de district.

De plus, pour améliorer la présentation des rapports et accélérer le processus d'impression des cartes bathymétriques et autres publications du district, la création d'un poste de technicien en art graphique devient indispensable.

LOCAUX

Le local où sont situés nos bureaux à 250 boul. St-Joseph s'est avéré tout à fait adéquat pour l'année qui vient de s'écouler et nous prévoyons pouvoir intégrer le nouveau personnel demandé sans problèmes particuliers.

L'entrepôt que nous occupons depuis le mois d'octobre 72 convient aussi parfaitement à nos besoins et à la sécurité du matériel que nous devons y remiser.

Le seul problème se situe au niveau des laboratoires, pour lesquels un espace adéquat est disponible mais inutilisable faute d'aménagement. Comme une partie de ces travaux est en cours actuellement, nous soumettrons un nouveau plan d'aménagement pour ce qui restera à faire.

Suite à notre participation à la Conférence Administrative Régionale de l'Outaouais, nous avons été informés que d'ici le printemps 76, un Centre administratif sera mis à la disposition de tous les ministères représentés dans la région et ceci à l'intérieur d'un complexe polyvalent situé dans le centre ville. Nous voyons d'un très mauvais oeil la venue de cette centralisation des Services du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à cet endroit à cause des activités particulières qui nous sont dévolues. On nous a laissé entendre qu'il n'était pas question d'aménager des laboratoires dans cet édifice, pas plus que des espaces de remisage pour le matériel scientifique. Nous croyons sincèrement que des services tels que la Conservation et la Faune ne peuvent être intégrés dans un tel centre administratif sans entraîner une diminution de la qualité de nos services à la population. Après avoir fait valoir notre point de vue à des représentants du ministère des Travaux publics lors d'une réunion de la Conférence administrative il nous a

semblé que les autorités de ce ministère seraient réceptives à des représentations dans ce sens provenant des autorités de notre ministère.

Nous souhaitons par ailleurs le regroupement de tous les services de notre ministère dans un même édifice dans la région, mais nous ne voudrions pas que ce regroupement se fasse au détriment de la qualité des services offerts à la population.

Grâce à la collaboration du Service des Parcs, nous avons obtenu cette année l'utilisation de petits camps servant de points d'attache aux équipes travaillant dans les parcs de La Vérendrye et Papineau-Labelle. Le principe étant maintenant accepté, il nous reste à améliorer l'aménagement des camps qui ont été mis à notre disposition, et à assurer la permanence de leur disponibilité.

TRAVAUX EFFECTUES SUR LA FAUNE AQUATIQUE

1. Diagnose écologique.

Dans le but de satisfaire la demande publique et d'augmenter l'offre récréative engendrée par le potentiel halieutique des plans d'eau du district, et sur demande des associations de chasse et de pêche, des municipalités et des autres groupes intermédiaires de la région, nous avons dû effectuer en 1973 quarante diagnostics écologiques de plans d'eau publics. Plusieurs de ces diagnostics ont été effectués à l'intérieur des parcs Papineau-Labelle et de La Vérendrye dans le but de fixer des quotas pour maintenir à long terme la qualité de pêche actuelle.

Voici la liste des plans d'eau sur lesquels une diagnose écologique complète a été effectuée:

A) Parc Papineau-Labelle.

<u>Lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Boudor	Gagnon	Labelle
Beautour	Rivard	Labelle
Chavelot	Rivard	Labelle
Devlin	Rocheblave	Labelle
Diable (Du)	Gagnon	Labelle
Elport	Rivard	Labelle
Fascinant	Lesage	Labelle
Joinville	Lesage	Labelle
Quai (Du)	Rivard	Labelle
Lamarre	Rivard	Labelle
Langevin	Rivard	Labelle
Michaud	Rivard	Labelle
Moufflet	Lesage	Labelle

<u>Lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Murphy	Rivard	Labelle
Ouananiche	Lesage	Labelle
Roches (Des)	Labelle	Labelle
Saint-Denis	Lesage	Labelle
Turk	Gagnon	Labelle
Caramel	Papineau	Papineau
Kennedy (Petit)	Papineau	Papineau
Lemieux	Addington	Papineau
Portelance	Papineau	Papineau
Portelance (Petit)	Papineau	Papineau

B) Parc de La Vérendrye.

<u>Lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Antastogan	Kondiaronk-Sbarretti	Gatineau
Basil	Champagne	Gatineau
Embarras	Champagne	Gatineau

C) Lacs publics à l'extérieur des parcs dans le district de l'Outaouais.

<u>Lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Danford	Aylwin	Gatineau
Murray	Aumond	Gatineau
Plomb	Denholm	Gatineau
Proulx	Denholm	Gatineau
Saint-Germain	Denholm-Wakefield	Gatineau
Shea	Aylwin	Gatineau
O'Neil	Wells	Papineau
Scryer	Ripon	Papineau
D'Amour	Leslie	Pontiac
Duval	Brie-Anjou	Pontiac

<u>Lac</u>	<u>Canton</u>	<u>Comté</u>
Frances	Leslie	Pontiac
Gillies	Pontefract	Pontiac
Grove	Leslie-Cawood	Pontiac
Rang (Du)	Cawood	Pontiac

Nous réalisons de plus en plus la valeur extraordinaire des données qui ont été recueillies sur divers plans d'eau du district au cours des années. Connaissant la somme de travail qui a été requise pour amasser, compiler et analyser ces données contenues dans environ 2,500 dossiers, au bureau du district, nous sommes effrayés à la pensée qu'un feu pourrait détruire en quelques minutes le fruit de ce travail de plusieurs années puisque aucune copie de ces documents n'existe nulle part.

Nous croyons donc que tous ces dossiers devraient être copiés sur microfiches au bureau chef de façon à créer une banque de données qui pourraient servir à d'autres ministères ou organismes, tout en assurant la sécurité de toutes ces données.

2. Recherches sur les frayères.

a) Dates de fraye.

Nous avons poursuivi au cours de l'année 1973 nos observations sur les diverses frayères connues afin de déterminer les variations annuelles des dates de reproduction des principales espèces d'intérêt sportif de notre région. Ces données nous sont essentielles pour fixer des dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche.

Voici un tableau qui résume les travaux et les résultats obtenus en 1973:

	Brochets	Dorés	Esturgeon	Saumon d'eau douce	Truite Arc en Ciel	Truite grise	Truite mouchetée	Total
N. de frayères visitées	14	11	1	1	1	9	12	49
N. de visites d'observation	49	24	2	16	2	40	73	206
N. de frayères où les dates ont pu être déterminées	8	7	0	0	0	9	9	33

La plupart des visites ont été effectuées lors des déplacements de nos équipes pour d'autres projets.

Ce projet se continuera encore en 74 et avec l'accumulation de ces observations nous pourrons en arriver à connaître les variations de dates de reproduction dans les plans d'eau répartis sur toute la superficie du district de l'Outaouais.

b) Aménagements.

Après plusieurs années de recherches sur le terrain, et plusieurs demandes de crédit pour l'aménagement d'une structure de contrôle du niveau d'eau à la frayère Pélissier au lac Mc Grégor, nous avons enfin procédé à cet aménagement.

Nous avons en main quantités de données sur la reproduction du brochet à cet endroit par les années passées, et nous nous proposons d'étudier très attentivement les effets de cet aménagement sur la population de brochets du lac Mc Grégor.

Au Petit lac des Cèdres comté de Gatineau, nous avons pu obtenir l'aménagement d'une petite digue en pierres cimentées à la décharge de façon à augmenter d'environ 10 pouces le niveau de l'eau dans le Petit lac des Cèdres et ainsi assurer au Ruisseau des Cèdres un niveau minimum permettant à la truite grise d'y circuler à tous les ans en période de reproduction. Dans ce cas aussi, nous nous proposons d'étudier les effets de cet aménagement sur les populations de truite grise impliquées.

Suite aux observations effectuées sur la reproduction de la truite mouchetée réintroduite dans le lac Vert municipalité de Val-des-Bois, nous avons préparé un plan d'aménagement de frayère dans le but d'assurer un meilleur succès de reproduction de cette espèce qui semble s'être bien acclimatée à son nouvel habitat. Comme ce projet implique le transport et la déposition de gravier sur le fond du lac et qu'il est plus facile d'effectuer le travail durant l'hiver sur la glace, nous prévoyons effectuer cet aménagement à la fin de l'hiver 73-74.

Au ruisseau Ernest dans le parc Papineau-Labelle, nous avons participé à l'aménagement d'une section de ruisseau détournée par la Compagnie Mac Laren sous l'autorité d'un permis émis par le Ministère des Richesses Naturelles. La main-d'oeuvre et les matériaux requis pour cet aménagement ont été fournis par la Compagnie Mac Laren sous notre direction. Il s'agit de déflecteurs installés sur un fond assez meuble, et nous attendons la crue printanière de 1974 pour connaître l'effet de ces structures sur le lit du ruisseau et éventuellement sur la qualité de ce secteur du ruisseau Ernest comme frayère pour la truite mouchetée.

3. Accessibilité aux plans d'eau.

A partir du 24 juillet 73, nous avons mis à la disposition du public un accès avec rampe de mise à flots sur le lac Trente et Un Milles dans la région de Bouchette. A partir de cette date jusqu'à la fin de la saison de pêche, une moyenne de 4.78 autos par jour ont été dénombrées sur l'accès. Nous allons continuer en 1974 à évaluer l'utilisation de cet accès et nous en profiterons pour recueillir en même temps des statistiques de pêche pour le lac Trente et Un Milles.

Certaines améliorations sont requises cependant sur l'accès et nous avons soumis un rapport en ce sens à la Direction.

Au Grand lac Poisson Blanc, comté de Papineau l'accès à été ouvert au public durant toute la saison et utilisé par 7 ou 8 voitures par jour. Le Ministère de la Voirie a amélioré considérablement le site et y a ajouté les aménagements complémentaires.

Au lac Mc Grégor, comté de Papineau, nous attendons toujours que la Société d'Aménagement de l'Outaouais procède à l'achat ou à l'expropriation du terrain que nous lui avons proposé afin d'y aménager une rampe de mise à flots et quelques autres aménagements complémentaires qui rendraient ce site plus attrayant pour le public. Nous sommes convaincus que l'attrait exercé par la frayère Pélissier aménagée juste à côté et la qualité de pêche du lac Mc Grégor autant l'hiver que l'été feront de cet accès l'un des plus utilisés de la région.

4. Statistiques de pêche dans les parcs et réserves.

Dans le parc Papineau-Labelle, nous avons continué à recueillir et analyser les données les plus complètes possible sur les activités de pêche et nous avons tenté de perfectionner la précision et la rapidité de compilation en confiant tout ce dossier à un technicien de la faune. Suite aux compilations que nous pouvons ainsi effectuer, nous pouvons recommander au Service des Parcs des modalités d'exploitation qui permettent le maintien de la qualité de pêche dans la majorité des plans d'eau sans autres interventions ou ensemencements.

Quant au parc de La Vérendrye, nous avons obtenu encore cette année des résultats très partiels que nous avons quand même compilés pour avoir une idée du rendement de la pêche et du poids moyen des captures. Nous avons constaté que le seul secteur du parc de La Vérendrye où des données étaient assez nombreuses pour être significatives étaient constituées par le territoire réservé au Domaine. Nous avons donc concentré nos efforts sur ce secteur et des lacs de ce territoire furent inscrits en mécanographie afin d'obtenir une compilation très rapide des résultats et pouvoir intervenir sur la pression de pêche quand les quotas étaient atteints.

Pour la saison de pêche 74, nous avons préparé un plan de cueillette de données impliquant le personnel du Service des Parcs, les équipes régulières du Service de la Faune et du personnel supplémentaire (occasionnels ou étudiants) afin de pouvoir suivre au moins d'année en année les variations du poids moyen des captures et du succès de pêche

sur l'ensemble des plans d'eau situés à l'extérieur du territoire du Domaine. Ce projet prévoit aussi recueillir des statistiques les plus complètes possible sur tous les lacs à la truite grise et mouche-tée, puisque ces deux espèces sont plus menacées de surexploitation. Le Service des Parcs nous assure sa collaboration à ce projet, et ce dernier pourra être exécuté de façon intégrale si nous obtenons le personnel supplémentaire requis.

5. Ensemencements.

En 1973, cinquante-six plans d'eau ont reçu desensemencements dans le district de l'Outaouais. Malgré cette augmentation du nombre de plans d'eau ensemencés, le nombre de poissons a considérablement diminué en faveur de la qualité. Ainsi près de 100,000 truites mouchetées ont été mises à notre disposition que nous avons réparties en petites quantités dans des plans d'eau où nous sommes assurés qu'elles contribueront significativement à l'amélioration du succès de pêche. Les résultats ne se sont pas faits attendre dans la plupart des cas, et ces poissons de taille variant entre 7 et 8 pouces lors de l'ensemencement ont sûrement un avantage marqué sur les fretins face aux prédateurs et aux compétiteurs qu'ils doivent affronter puisque la majorité des lacs du district de l'Outaouais sont polyvalents et que les espèces telles le brochet et l'achigan peuvent cohabiter avec les salmonides.

Une grande partie de nos ensemencements ont été effectués à l'intérieur des parcs dans des plans d'eau qui avaient été surexploités les années précédentes, de façon à reconstruire la population ou dans certains plans d'eau où la compétition des autres espèces et l'insuffisance des facilités de reproduction maintiennent la population de salmonides à un niveau très bas.

Pour les années qui viennent nous prévoyons mettre un effort particulier sur la collecte d'information visant à prouver l'effet de ces ensemencements sur la qualité de la pêche. Comme le parc Papineau-Labelle avec son système de contrôle constitue l'endroit idéal pour effectuer de telles recherches, nous allons concentrer nos efforts sur certains lacs déterminés afin d'obtenir des résultats concrets.

(Annexe I).

6. Dosage hivernal des qualités physico-chimiques de l'eau.

Dans le but de connaître les facteurs limitant aux espèces de poissons d'intérêt sportif des lacs de la région, nous effectuons depuis quelques années des analyses d'eau durant la période critique de l'hiver, soit durant le mois de mars, afin de déterminer quels plans d'eau sont susceptibles de produire des mortalités d'hiver.

Nous utilisons comme moyen de transport pour le travail, l'hélicoptère, qui permet de visiter une dizaine de lacs par jour et d'effectuer nos expériences sur une cinquantaine de lacs dans une très courte période, ce qui donne une valeur comparative à nos résultats.

En 1973, durant le mois de mars nous avons visité de cette façon 44 lacs et les conditions physico-chimiques impropres à la survie des salmonides ont été retrouvées dans quelques-uns des lacs, ce qui nous a permis de canceller à temps les ensemencements qui étaient prévus pour ces plans d'eau.

Nous nous proposons d'ajouter cette donnée à tous les plans d'eau qui auront été inspectés et nous en répéterons quelques-uns pour savoir si les mêmes conditions se répètent d'année en année.

TRAVAUX EFFECTUES EN FAUNE TERRESTRE1- Petits gibiers.

a) Sauvagines.

Nous avons poursuivi nos études sur l'utilisation des nichoirs artificiels aménagés pour le canard huppé le long de la rivière Outaouais. Pour compléter les données recueillies dans le parc Dollard-des-Ormeaux et obtenir une meilleure idée de l'efficacité de cette forme d'aménagement sur une base régionale, nous avons aussi recueilli les données sur tous les autres projets semblables que nous avons pu localiser sur les deux rives de l'Outaouais. Deux cent quatre-vingt-quatre (284) nichoirs ont pu être catalogués et leur utilisation par diverses espèces a pu être déterminée. Les résultats sont loin d'être concluants, mais permettront quand même après quelques années de porter un jugement bien documenté sur la valeur de ces aménagements et les mesures requises pour l'améliorer.

b) Gélinothe huppée.

Nous avons, de nouveau en 73, évalué les indices d'abondance de la gélinothe huppée par le dénombrement des mâles tambourinant dans le parc Papineau-Labelle. Ce travail permet d'évaluer la population de gélinottes présentes dans diverses zones de chasse au petit gibier du parc Papineau-Labelle et a déjà permis de prédire cette année la diminution du succès de chasse qui s'est fait sentir à l'automne. En poursuivant ce projet durant quelques années, nous pourrions établir avec plus de précision les coordonnées du cycle d'abondance de ce gibier dont la demande a sensiblement augmenté cette année comme en témoigne la pression de chasse dans

le parc Papineau-Labelle, doublée par rapport à celle de l'an passé.

Nous prévoyons étendre cette recherche au parc de La Vérendrye, pour tenter d'obtenir une évaluation de la population de gélinottes huppées et de tétras des savanes en relation avec la possibilité d'opérer une chasse contrôlée au petit gibier là aussi d'ici quelques années.

Pendant la saison de chasse dans le parc Papineau-Labelle, nous avons recueilli les données sur la pression et le succès de chasse ainsi que les données biométriques sur les animaux chassés. Nous avons constaté cependant que la majorité des chasseurs se concentrent aux mêmes endroits, soient les routes carrossables et très peu d'exploitation s'effectue en dehors de ces routes. Aussi dans le but de répartir l'exploitation plus uniformément, et assurer un meilleur rendement de la chasse, nous avons proposé au Service des Parcs un plan d'aménagement de sentiers de chasse qui devrait se concrétiser durant la saison 74.

2- Chevreaux (Cerfs de Virginie).

La plus grande partie de nos efforts dans le domaine de la faune terrestre ont porté sur la gestion du cheptel de chevreux de l'Outaouais. Conscients du fait que le chevreuil constitue la ressource faunique d'importance économique la plus menacée dans notre secteur, nous avons tenté de recueillir le maximum d'informations permettant de comprendre les variations de densité de cette population pour pouvoir proposer les solutions qui s'imposent.

Ainsi, durant toute la saison de chasse 1973, nous avons opéré trois stations d'enregistrement situées respectivement à Montebello (Parc Louis-Joseph Papineau), Hull (Centre d'Achats Place Cartier), et Maniwaki (Centre Culturel). L'analyse des résultats ainsi obtenus a été effectuée par zones de chasse dans le but de pouvoir évaluer les différences au niveau des populations, et pouvoir proposer des mesures de protection spécifiques. Evidemment, ces données ne présentent qu'une facette de la population, soit les animaux chassés. Puisque nous ne connaissons pas la pression de chasse dans chacune des zones, nous pouvons difficilement relier ces données à la population totale. Aussi pour compléter nos informations, nous avons entrepris l'inventaire aérien par recouvrement total de toute la zone d'habitat à chevreux du district de l'Outaouais. Ce travail a été effectué à partir du 14 février et s'est terminé le 5 mars. Pour cette année, nous avons pu couvrir environ la moitié de la superficie totale de l'habitat du chevreuil dans l'Outaouais qui couvre environ 7,000 milles carrés.

Cet inventaire consistait en la localisation et la cartographie

de tous les ravages. Il n'a pu être complété à cause d'un dégel hâtif qui a détérioré les conditions de neige au sol au point de rendre l'observation impossible. Nous prévoyons pour suivre ce travail une autre année, quand les conditions météorologiques le permettront.

Suite à cet inventaire aérien, deux ravages, soient celui du lac Stubbs et du lac Ste-Marie, ont été inventoriés en détails au sol au printemps. Cette deuxième étape de l'inventaire consistait à dénombrer les chevreuils qui avaient hiverné dans ces ravages par la méthode du décompte des crottins, et en même temps on a pu procéder à une évaluation de la qualité du ravage et de son utilisation par l'étude du broutage. Les données sur la densité du chevreuil ainsi obtenues, reliées aux résultats de l'inventaire aérien peuvent permettre une extrapolation et une évaluation de la population de chevreuils pour tout le territoire couvert.

Au début de l'hiver, plusieurs stations permanentes de mesures de la neige ont été établies dans des points stratégiques du district de façon à obtenir un indice de sévérité de l'hiver qu'on pourra comparer d'une année à l'autre et relier la mortalité l'hiver du cerf de Virginie. Durant tout l'hiver ces stations ont été visitées de façon systématique et des ravages facilement accessibles et représentatifs de l'ensemble du territoire ont été visitées de façon régulière dans le but d'évaluer la mortalité d'hiver du chevreuil et l'intensité de la prédation. L'hiver 1972-73 ayant été relativement clément pour le chevreuil, cette mortalité a considérablement diminué par rapport à l'année précédente sauf dans quelques points stratégiques où nous avons dû concentrer le contrôle des prédateurs.

Ce contrôle a été effectué cette année par les agents de conservation dans les ravages de Notre-Dame de la Paix, Duhamel, Val-des-Bois, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, Dépôt de l'Aigle, et du lac Stubbs. Le contrôle des prédateurs n'a pas donné les résultats escomptés, puisque seulement cinq loups nous ont été rapportés. Cependant nous avons obtenu des agents de conservation des pièces anatomiques et plusieurs renseignements dont nous avons fait l'analyse et qui nous a permis de comprendre un peu mieux la relation fragile qui existe entre le chevreuil et son principal prédateur naturel, le loup.

Plusieurs autopsies de loup, de chien et de chevreuil ont été effectuées en rapport avec ce travail et grâce à la collaboration du laboratoire de pathologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, nous avons pu déceler quelques cas de rage chez les loups qui nous ont été rapportés.

Suite à une coupe expérimentale qui avait été effectuée avec l'approbation de la Compagnie Internationale de Papier dans le ravage du lac Trente-et-un Milles en 1971, nous avons évalué au printemps 73 l'effet de cet aménagement sur la quantité de nourriture disponible dans ces places-échantillons. Les résultats démontrent qu'il y a eu effectivement augmentation du nombre de tiges à l'acre disponibles pour la nutrition du chevreuil, et que ce type d'aménagement pourrait définitivement profiter s'il était appliqué sur une grande échelle. Aussi nous nous proposons de donner suite à ce projet en entreprenant l'aménagement complet d'un petit ravage situé dans la région de Boileau et dont nos inventaires ont démontré la déficience du point de vue de nourriture disponible.

3- Original.

Pour la cueillette de données sur les orignaux chassés dans notre territoire, nous avons opéré cette année trois stations d'enregistrements, situées à Campbell'Bay le long de la route 8, à la Barrière-sud du parc de La Vérendrye et à Témiscaming. Cette dernière station a été localisée dans le district du Nord-Ouest afin d'aider aux équipes restreintes responsables de ce vaste territoire.

Comme pour le chevreuil, nous avons analysé les résultats recueillis à nos stations de chasse afin de pouvoir proposer des mesures de gestion applicables dans chaque zone selon les besoins.

Nous avons aussi opéré notre station d'enregistrements au Domaine dans le parc La Vérendrye pour la chasse contrôlée. Puisque depuis quelques années le succès de chasse à cet endroit diminue régulièrement, nous nous proposons d'effectuer un inventaire aérien spécifique au parc de La Vérendrye dès que nous les pourrons.

Aussi, par l'analyse des résultats de notre station d'enregistrements, nous nous sommes aperçus qu'une grande partie de la superficie du parc n'était pas du tout exploitée par la chasse contrôlée. Cette portion de territoire n'est accessible que par avion, et c'est pourquoi elle ne subit aucune exploitation actuellement. Nous avons donc proposé un projet de chasse contrôlée par avion pour cette portion de territoire afin de répartir la pression de chasse plus également à l'intérieur du parc et par le fait même exploiter les populations dont la productivité est réduite à cause de faibles taux d'utilisation. Nous espérons que ce projet pourra se réaliser très bientôt.

ENQUÊTES ET TRAVAUX D'HIVER1- Appels de service.

Tout au long de l'année, notre personnel a été appelé à répondre à des demandes de renseignements, effectuer des enquêtes sur le terrain et fournir des avis professionnels sur différents problèmes d'ordre biologique qui nous étaient soumis par le public, les associations de chasse et pêche, et d'autres corps intermédiaires et par l'industrie privée. Les principaux problèmes que nous avons eu à étudier concernaient la protection de la faune et de son habitat face à l'exploitation forestière, l'opération de sentiers de motoneiges, la construction des complexes polyvalents de la Société de l'Aménagement de l'Outaouais, l'opération des réservoirs hydroélectriques de l'Hydro-Québec, et la vente et la location de terrain par le Ministère des Terres et Forêts.

Avec un bassin de population de près de 250,000 habitants dans les limites du district et plus de 300,000 non résidents dans un rayon de dix milles, le bureau de Hull du Service de la Faune est accablé d'un nombre très important d'appels téléphoniques et de demandes écrites d'information concernant notamment la construction de lacs artificiels, l'ensemencement des lacs privés, le contrôle des animaux nuisibles (castor, marmotte, taupe, porc-épic etc...) et nombres d'autres renseignements d'ordre technique comme la distribution des espèces d'intérêt sportif dans la région, les résultats d'inventaire faunique à l'intérieur des parcs, et l'élevage de différentes espèces d'intérêt sportif ou commercial.

2- Etude de demandes de permis.

Malgré le fait que les bureaux de district n'émettent aucun permis, nous sommes consultés et devons émettre des avis professionnels sur plusieurs types de permis qui doivent être émis à l'intérieur de nos territoires.

Ainsi au cours de l'année 73, nous avons dû étudier et proposer des recommandations concernant les permis de pourvoyeur, d'étang de pêche, de territoires sous bail, de pêcheurs commerciaux, de capture et vente de ménés, transport et ensemencement de poissons, de projets de drainage, de maintien et d'exploitation de barrage, d'animaux en captivité, exploitation d'établissements piscicoles, etc...

Les recherches nécessitées par chaque cas sont souvent assez onéreuses et l'ensemble de ces recherches constitue une grosse partie du travail de bureau du chef de district.

3- Information et publicité.

En 1973, les professionnels du district de l'Outaouais ont eu l'occasion de prononcer huit (8) conférences devant des associations de chasse et pêche de la région. Nous avons aussi participé à cinq (5) émissions télévisées et une (1) interview radiophonique; pour la presse écrite, nous avons préparé cinq feuillets de renseignements qui ont été diffusés sous forme de communiqués de presse par Communication-Québec. Nous avons aussi participé à l'élaboration d'un film de l'Office Nationale du Film sur la reproduction des truites mouchetées et grises dans leur habitat naturel et nous avons donné une assistance technique à un photographe du Ministère des Affaires Culturelles pour la préparation

d'un documentaire audio-visuel sur la reproduction du brochet.

Plusieurs cartes bathymétriques ont été préparées au brouillon par notre personnel durant l'année et présentées à Québec pour impression, mais elles n'ont pas encore été imprimées.

4- Congrès et Réunions.

Nous avons eu l'occasion de participer cette année à la formation du Conseil du Tourisme de l'Outaouais.

En tant que biologiste en chef du district de l'Outaouais, nous avons participé plus spécialement au comité technique du Conseil du Tourisme, qui doit fournir un avis technique sur tout projet présenté au Conseil.

Nous avons aussi participé à la Conférence Administrative Régionale Provisoire de l'Outaouais, qui regroupe une fois par mois tous les chefs de districts ou coordonnateurs régionaux de tous les ministères représentés dans la région administrative de l'Outaouais et dont les résultats positifs de l'année 73 se situent au niveau de la collaboration étroite qui s'est établie entre les ministères au niveau régional et le regroupement des efforts en vue de faire valoir aux autorités les problèmes spécifiques à la région. Nous croyons donc avoir atteint des objectifs provisoires de la Conférence Administrative mais le but ultime ne sera atteint que lorsque cette Conférence sera officialisée (probablement en mai 74) et qu'on pourra procéder à la préparation du schéma régional de l'aménagement. Nous avons poursuivi encore cette année nos relations étroites avec la Société d'Aménagement de l'Outaouais et nous espérons voir se concrétiser très bientôt la réalisation conjointe d'un accès public

à la pêche sur le lac Mc Gregor.

Nos deux principaux interlocuteurs dans la région sont demeurés la Régionale des Associations et Sociétés de Chasse et de Pêche de l'Outaouais et l'Association des Outfitters du Québec. Nous avons participé aux congrès régionaux et provinciaux de ces deux organismes qui représentent la majorité des chasseurs et pêcheurs de l'Outaouais ainsi que les exploitants professionnels des ressources fauniques.

Nous avons aussi établi en 1973 des relations professionnelles plus étroites avec le personnel professionnel et technique du Ministère des Richesses Naturelles de l'Ontario. Nous avons eu l'occasion de participer à trois réunions conjointes où nous avons pu discuter de nos méthodes de travail et des principaux projets et réalisations. Ces rencontres ont été bien appréciées de part et d'autre, et nous comptons poursuivre en 1974. L'année 1973 a aussi été très fertile en ateliers et réunions de toutes sortes et nous avons dû mettre à contribution la participation de tout le personnel du district de l'Outaouais car plusieurs de ces réunions coïncidaient. Ainsi, nous avons participé à des ateliers sur l'aménagement forestier à Hull et à Rimouski, sur la détermination de l'âge du gros gibier par la méthode des coupes de dents à Québec, sur les règlements de pêche 1974 à Québec, sur le contrôle des prédateurs à Montréal, un jury de la Commission de la Fonction publique à Montréal, sur le budget 1973-74 à Québec, sur les zones de pêche 1975 à Québec, un colloque sur le pouvoir régional organisé par l'E.N.A.P. à Québec, un symposium sur l'orignal à Québec, un atelier sur l'inventaire du chevreuil à Hull avec les représentants de la Commission de la Capitale Nationale, sur l'accessibilité aux grands

plans d'eau à Montréal, une journée d'étude sur l'enseignement de la biologie avec la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais, sur la chasse contrôlée à Montréal, etc...

CONCLUSION

L'année 1973 a été fertile en activités de toutes sortes, et la productivité des équipes du district s'est améliorée de pair avec l'accroissement de l'expérience et de la spécialisation de chacun. Je rends donc hommage à tout mon personnel qui m'a rendu la tâche très agréable. Et je remercie aussi le personnel administratif du Service à Québec, qui a grandement collaboré au succès des opérations de cette année par son efficacité qui nous a libérés d'un grand nombre de problèmes administratifs.

Nous entrons dès le printemps 1974 dans l'ère des secrétariats administratifs régionaux, et nous souhaitons seulement que l'administration sera aussi efficace qu'elle était.

R. Chatelain

Richard Chatelain, Biologiste,
Chef du district de l'Outaouais.

Le 10 avril 1974.

LISTE DES RAPPORTS PRÉPARÉS PAR LE PERSONNEL
DU DISTRICT DE L'OUTAOUAIS EN 1973.

Bélanger, M. 1973.

Inventaire aérien du cerf de Virginie dans le district de l'Outaouais. Service de la Faune, Hull, 13 pp.

Bélanger, M. 1973.

Potentiel de chasse au gros gibier du parc Papineau-Labelle. Service de la Faune, Hull, 13 pp.

Bélanger, M. 1973.

Repousse et utilisation de la nourriture à la suite d'une coupe sélective au ravage du lac 31-Milles. Service de la Faune, Hull, 10 pp.

Bélanger, M. 1973.

Mortalité du cerf de Virginie et contrôle des prédateurs dans le district de l'Outaouais 1972-73. Service de la Faune, Hull, 25 pp.

Bouvier, Jacques M. 1973.

Utilisation des niochors pour canard huppé dans l'Outaouais, 17 pp.

Chapleau, Denis, 1973.

Parc de La Vérendrye. Statistiques de pêche pour la saison 1972, 16 pp.

Chapleau, Denis, 1973.

Rapport sur les indices d'abondance de *Bonasa umbellus* (L.), par le dénombrement des mâles tambourinants dans le Parc Papineau-Labelle au printemps 1973, 29 pp.

Chapleau, Denis, 1973.

Rapport sur le système de statistiques de pêche par mécanographie dans le district de l'Outaouais. (Saison de pêche 1972), 5 pp.

Chatelain, Richard, 1973.

Les Activités du Service de la Faune, district de l'Outaouais, 1972, 28 pp, 5 annexes.

Dubois, Jean-Jacques, 1973.

Rapport sur la chasse aux petits gibiers dans le parc Papineau-Labelle en 1972, 25 pp.

Dubois, Jean-Jacques, 1973.

Dosages d'oxygène sous la glace, 8 pp.

Larouche, Gaston, 1973.

Détérioration du milieu aquatique suite aux opérations forestières de la Compagnie Mc Laren dans le parc Papineau-Labelle, 7 pp.

Larouche, Gaston, 1973.

Barrage du lac Montjoie, 3 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Recommandations concernant la chasse contrôlée dans le Parc de La Vérendrye saison 1972, 5 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Rapport des stations d'enregistrement de l'orignal pour 1972 dans le district de l'Outaouais, 23 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Projet de chasse contrôlée à l'orignal par avion dans le Parc de La Vérendrye, 9 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Rapport des observations faites suite aux arrosages au fenitrotion, 3 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Rapport de la chasse contrôlée à l'orignal (alces alces) dans le parc de La Vérendrye pour la saison 1973, 15 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Recommandations concernant la chasse contrôlée pour la saison 1973, 7 pp.

Lemyre, Raymond, 1973.

Diagnose écologique du lac Pémichangan, 16 pp.

Marceau, Claude, 1973.

Description de la méthode de détermination de l'âge de l'orignal par la lecture des couches de ciment sur la racine des incisives I₁. Service de la Faune, Hull, 19 pp.

SERVICE DE LA FAUNE DU QUEBEC

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

District Outaouais

Hull

LISTE DES ENSEMENCEMENTS DE POISSONS EN 1973

<u>Plan d'eau</u>	<u>Comté</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
			<u>Truite mouchetée</u>		
Lac Alcide	Argenteuil	Papineau		700 (2)(3)(7)	
Lac André	"	Lathbury		250 (2)(3)	
Lac Barbiche	"	Papineau		1,000 (2)(3)	
Lac Bécasse	"	Lathbury		1,050 (2)(3)(7)	
Lac Bihoreau	"	Lathbury		400 (2)(3)	
Lac Clark	"	Lathbury		2,000 (2)(3)	
Lac Club	"	Lathbury		1,500 (2)(3)	
Lac Croche	"	Hartwell		2,000 (2)	
Lac Désormeaux	"	Addington		2,000 (2)	
Lac Doris	"	Papineau		1,000 (2)(3)(7)	
Lac Dumas	"	Papineau		3,000 (2)(3)	
Lac Gogluar	"	Lathbury		200 (2)(3)	
Lac Kennedy	"	Papineau	3,000 (2)(3)	5,000 (2)(3)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>Comté</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretins</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
Lac Lelat	Argenteuil	Preston-Gagnon		1,000 (2)(3)	
Mulet (Lac)	"	Lathbury		1,000 (2)(3)	
Lac Rat Musqué	"	Lathbury		1,000 (2)(3)	
Lac Riopel	"	Lathbury		1,200 (2)(3)	
Lac St-Amour	"	Papineau		1,200 (2)(3)	
Lac Scryer	"	Ripon		4,000 (2)	
Lac Vert	"	Papineau		1,100 (2)(3)	
Lac Denommé	Gatineau	Gatineau		3,000 (2)	
Lac Edja	"	"		4,000 (2)	
Riv. Kazabazua	"	"		10,000 (2)	
Lac Dorothée	Laurentides-Labelle	Wells		1,200 (2)(3)	
Lac Eau-Verte	"	Mc Gill		1,550 (2)(3)	
Lac Misérable	"	Rocheblave		2,000 (2)(3)	
Lac Moufflet	"	Lesage		1,000 (2)(3)	
Lac Pierre	"	Rocheblave		900 (2)(3)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>Comté</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretin</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
Lac Trottier	Laurentides-Labelle	Rocheblave		1,000 (2)(3)	
Lac Turc	"	Gagnon		1,000 (2)(3)	
Lac Saponite	Papineau	Villeneuve		100 (2)(3)	
Lac Taku	"	"		300 (2)(3)	
Lac Vert	"	"		3,000 (2)	
Lac Belair	Pontiac	Champagne		1,000 (2)(4)	
Lac Claude	"	Dorion		2,400 (2)	
Lac Gruice	"	Mansfield		3,000 (2)	
Lac Jim	"	Pontefract		3,000 (2)	
Lac Johnson	"	Thorne		8,000 (2)	
Lac Leslie	"	Leslie		4,500 (2)	
Riv. Picanoc	"	Normandie Huddersfield-Clapham		4,000 (2)	
Riv. Quyon	"	Onslow-Bristol Clarendon-Thorne		4,000 (2)	
Lac Rosa	"	Bretagne		1,000 (2)	
Lac Telfer	"	Bretagne		2,000 (2)	

<u>Plan d'eau</u>	<u>Comté</u>	<u>Canton</u>	<u>Fretin</u>	<u>1 an +</u>	<u>2 ans +</u>
		<u>Ouananiche</u>			
Lac Gagnon	Argenteuil	Preston-Gagnon		4,000 (2)(6)	
		<u>Saumon atlantique</u>			
Lac Simon	Argenteuil	Preston-Hartwell		20,000 (1)(6)	
		<u>Maskinongé</u>			
Lac Plumbago	Papineau	Templeton	500 (1)		

TOTAL DES POISSONS ENSEMENCES SELON LES ESPECES

Truite mouchetée	:	98,100
Truite grise	:	18,000
Truite brune	:	20,000
Truite Arc-en-Ciel	:	10,000
Truite moulac	:	27,500
Ouananiche	:	4,000
Saumon Atlantique	:	20,000
Maskinongé	:	500
		<hr/>
		198,100

- (1) Poissons de stocks indigènes.
- (2) Poissons de stocks domestiques.
- (3) Parc Papineau-Labelle.
- (4) Parc de La Vérendrye.
- (5) Nageoire pelvienne gauche coupée.
- (6) Ensemencements expérimentaux qui visent l'implantation d'une nouvelle espèce dans un plan d'eau.
- (7) Ensemencement par avion.